

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 12 juin 2020

Etaient présents : Tous les conseillers.

La séance est ouverte à 20 heures par M. BRUN Jean-Michel, Maire de COUME qui a remercié les conseillers pour leur présence. L'ordre du jour de la séance portait sur l'examen des points suivants :

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 MAI 2020.

A la demande du Maire, le secrétaire de mairie donne lecture du procès-verbal de la réunion du 24 mai 2020. Le procès-verbal est approuvé.

PROJET DU BUDGET PRIMITIF 2020 (AFFECTATION DU RESULTAT)

Après avoir indiqué que la commission des finances a examiné le projet de budget lors d'une réunion en mairie le samedi 6 juin dernier, le maire donne des explications au CM sur l'organisation générale du budget de la commune. Le projet de budget s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

DEPENSES

CHAPITRE	Intitulé des comptes	Crédits proposés au budget 2020
011	Charges à caractère général	176 400 ,00€
012	Charges de personnel	113 150,00€
014	Atténuation des produits	11 000,00€
65	Autres charges de gestion	72 200,00€
66	Charges financières	2 200,00€
67	Charges exceptionnelles	1 000,00€
	TOTAL DEPENSES REELLES	375 950,00€
023	Virement à la section d'invest.	168 792,39€
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	547 442,39€

RECETTES

CHAPITRE	Intitulé des comptes	Crédits proposés au budget 2020
013	Atténuation de charges	0
70	Vente de produits	151 650.00€
73	Impôts et taxes	141 150.00€
74	Dotations et participations	94 715.00€
75	Autres produits de gestion	96 700.00€
76	Produits financiers	0
77	Produits exceptionnels	3859.00€
	TOTAL RECETTES REELLES	488 074.00€
042	Travaux en régie	0

	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	547 442,39€
--	---	--------------------

Section d'investissement

Nature de l'opération	Dépenses			Recettes		
	Restes à réaliser	Montant supplémentaire	Total prévu au BP 2020	Restes à réaliser	Montant supplémentaire	Total prévu au BP 2020
Opérations financières						
Remboursement d'une caution (165)		500,00,	500,00		500,00	500,00
Remboursement capital emprunt en cours (1641)		114 700,00	114 700,00			
Excédent d'investissement reporté (001)					30 671,97	30 671,97
FCTVA (10222)					62 700,00	62 700,00
TLE (10226)					2 800,00	2 800,00
Affectation résultat (1068)					00 707,15	100 707,15
Virement à la section de fonctionnement (021)					68 792,39	168 792,39
Opérations de travaux						
Achat logiciels informatiques (2051)		3 300,00	3 300,00			
Achat terrains (2111)	40 878,40	1 121,60	42 000,00			
Entretien forêt communale (2117)	1 735,32	23 264,68	25 000,00			
Achat divers ((2188)	4 436,68	12 563,32	17 000,00			
Travaux dans bâtiments communaux(2313)	1 084,44	75 794,99	76 879,43			
Travaux fenêtres volets école maternelle (2313)		40 000,00	40 000,00			
Travaux de voirie et réseaux (2315)	8 706,88	1 293,12	10 000,00			
Travaux éclairage public (2315)	70 000,00		70 000,00			
Travaux rue de la Colline (2315)	32 951,40	- 18 065,32	14 886,08			
Subvention AMITER rue de la Colline1323)				12 000,00		12 000,00
Subvention DETR (fenêtres volets mater)(1341)					12 980,00	12 980,00
Subvention DETR éclairage publique(1341)				16 414,00		16 414,00
Subvention amissur éclairage publique(1323)					4 000,00	4 000,00
Travaux en régie (2313-040)					2 700,00	2 700,00
Amortissement fibre (28041513-040)						
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	159 793,12	254 472,39	414 265,51	28 414,00	85 851,51	414 265,51

Le CM approuve le projet de budget de la commune pour 2020.

DECISIONS FINANCIERES

Le CM se prononce sur l'affectation du résultat de l'exercice 2019, le compte de la commune présente au 31/12/2019 un excédent de 190 747.51€. Cette somme est réaffectée en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Le CM décide le maintien des taux des impôts locaux à leur niveau 2019 soit 7,52% pour la taxe d'habitation, 7,54% pour le foncier bâti et 34,74% pour le foncier non bâti.

Le CM fixe le taux des indemnités de fonction, soit pour le maire une indemnité représentant 855.67€ brut, 515.35€ brut pour le 1^{er} adjoint, 320.88€ brut pour le 2^{ème} et la 3^{ème} adjointe et 233.36€ brut pour la conseillère déléguée.

Le CM accepte le don de 3 800€ de la part du football club à titre de contribution aux dépenses effectuées par la commune pour les travaux d'entretien et d'aménagement des abords du stade.

L'opération « job été » est reconduite pour participer aux travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.

DECISIONS ADMINISTRATIVES

Le CM accorde au Maire diverses délégations spécifiques nécessaires à la gestion courante de la commune pour toute la durée du mandat.

Le CM arrête la composition des diverses commissions communales :

COMMISSIONS	MEMBRES
Commission des finances	Maire/Adjoints ; GRESSET G ; MULLER G ; KERN S
Commission de contrôle des listes électorales	RESLINGER V
Commission aménagements – urbanisme	Maire/Adjoints ; RESLINGER V ; HARTARD G ; GRESSET G ; SCHUTZ A
Commission fleurissement et cadre de vie	Maire/Députée ; WEISSE V ; SCHAUB M ; KERN S ; MAURICE S
Commission d'appel d'offres et commission de travaux	Maire/Adjoints ; KREMER D ; MULLER J.F ; BERVILLER M ; MULLER G ; GRESSET G (suppléant)
Commission de la forêt	Maire/1 ^{er} adjoint ; SCHUTZ A ; GRESSET G ; HARTARD G
Commission écoles et périscolaire	Maire/3 ^{ème} adjointe ; JAGER G ; SCHAUB M
Commission information et communication	Maire/2 ^{ème} adjoint ; BOUR J ; WEISSE V ; SCHAUB M
Délégués à la Communauté de communes	Maire, 1 ^{er} adjoint (suppléant)
Délégués Syndicat des eaux mixtes	1 ^{er} adjoint ; KREMER D ; HARTARD G (suppléant)
Délégués Décharge municipale et Cimetière	1 ^{er} adjoint ; KREMER D

Sur proposition du Maire, le CM approuve la liste de 24 personnes proposées à la commission communale des impôts.

PROGRAMME DE TRAVAUX

Le maire présente le programme des travaux pour 2020.

- 1) Travaux sylvicoles proposé par l'ONF pour 2020, le montant de la dépense s'élèvera à 8 748€ HT
- 2) Opération de remplacement de menuiseries extérieures de l'école (portes, fenêtre et volets), le montant de la dépense s'élèvera à 31 148.89€ TTC devis réalisé par la société XYLOTECH et les recettes sous forme de subvention obtenue de 12 978.71€ soit 50% du montant HT.
- 3) Travaux sur l'éclairage public, le montant de la dépense s'élèvera à 54 715€ HT et les recettes sous forme de subvention obtenue de 16 414€ soit 30% du montant HT et une autre subvention attendue d'AMISSUR pour un montant de 4189€ soit 8% du montant HT.

EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Maire présente le tableau des effectifs en personnel de la commune de Coume à compter du 1^{er} mai 2020.

Le maire indique la suppression du poste d'attaché territorial contractuel occupé par Denis CLESSIENNE au 1^{er} juillet 2020 suite à son départ en retraite. Suite à ce départ. Le maire informe le CM du recrutement au 1^{er} mai d'un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en CDD occupé par Coralie HAYN. Ce poste n'a pas vocation à être pérenne car il a été pris, en accord avec le centre de gestion, pour une augmentation d'activités. Le poste de secrétaire de mairie fera l'objet d'une nouvelle modification ultérieurement.

DIVERS

Point école :

Le maire précise que la commune a pris toutes les dispositions nécessaires pour rendre possible l'ouverture des écoles après le confinement.

Suite à la crise sanitaire, l'école est limitée en capacité d'accueil, pour pallier cette problématique le service périscolaire a été ouvert toute la journée. Le périscolaire facture uniquement les heures de présence des enfants hors temps scolaire. A ce titre, le maire a recruté dans le cadre d'un job d'été Constance HAAG, étudiante en art plastique pour une durée de 3 semaines pour renforcer le service périscolaire.

Repas des anciens :

Le maire indique que le repas des anciens aura lieu le dimanche 18 octobre 2020.

Départ en retraite du secrétaire de mairie :

Le maire adresse ses remerciements à Denis CLESSIENNE secrétaire de mairie qui l'a épaulé jusque-là et il salue son engagement et le travail accompli au service de la commune durant ses 38 années de service. Le CM lui souhaite une bonne retraite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H.

Le Maire ,